

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19938**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit - mention Droit public ou mention Droit des affaires - spécialité Fiscalité internationale finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master Fiscalité internationale forme des fiscalistes de haut niveau, capables de maîtriser la fiscalité internationale et la fiscalité européenne avec de bonnes connaissances de fiscalité comparée.

Les titulaires du diplôme sont formés à tous les types d'activités auxquels le professionnel est susceptible d'être confronté notamment :

- Conseiller dans le domaine du droit fiscal.
- Prévenir des litiges fiscaux.
- Défendre les intérêts du client.
- Rédiger des actes.
- Rédiger des consultations notamment en langue anglaise.

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités, le titulaire du Master Fiscalité internationale est apte à mobiliser des connaissances approfondies et à maîtriser un certain nombre d'outils. Il est capable de :

- maîtriser l'environnement juridique et les différents outils de la fiscalité internationale en vue de conseiller des entreprises et des groupes multinationaux dans le domaine de la fiscalité internationale ;
- maîtriser les outils du contentieux en matière de fiscalité internationale en vue d'établir des conclusions et de présenter des plaidoiries dans le cadre du traitement de contentieux ;
- appliquer le raisonnement juridique aux questions fiscales en vue de rédiger une consultation de fiscalité internationale et d'élaborer des notes, articles, mémoires, conclusions ;
- confronter les règles de la fiscalité internationale aux besoins du client par l'étude et l'interprétation des textes juridiques en vue de prévenir des litiges fiscaux ;
- s'adapter à l'hétérogénéité des situations, en France et à l'étranger, en langue française ou anglaise, en appliquant des processus méthodologiques rigoureux;
- actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine en vue de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique ;
- rechercher et réunir la documentation juridique en vue de procéder à une analyse complète des implications de la réglementation ;
- assurer la veille juridique dans le domaine de la fiscalité internationale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel travaille dans le secteur de la fiscalité internationale et dans le secteur juridique.

Le titulaire du Master Fiscalité internationale peut exercer au sein de :

- Cabinets d'avocats (contentieux et conseil)
- Secteur bancaire et financier
- Entreprises
- Services fiscaux

Le diplômé peut assurer tous types d'emplois exigeant un haut niveau de connaissance en particulier en Fiscalité internationale, dans des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle de droit.

- Fiscaliste d'entreprise
- Avocat notamment fiscaliste
- Agent des services fiscaux
- Fonctionnaire fiscal international et européen
- Conseil patrimonial
- Banquier
- Conseil en entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 Fiscalité internationale est ouvert aux titulaires d'un master 1 droit ou équivalent, aux étudiants inscrits en 3ème année de Majeure Juridique et fiscale d'HEC.

L'accès au master 2 se fait sur dossier puis sur entretien.

La formation en master 1 est la suivante :

1er semestre :

UEF 1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD selon l'une des options suivantes :

Option 1 : Droit public des affaires

- Droit du service public
- Droit public de l'économie 1
- Droit de l'urbanisme

Option 2 Droit public général

- Droit du service public
- Contentieux constitutionnel
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques

Option 3 Administration publique

- Droit du service public
- Contentieux constitutionnel
- Droit public de l'économie 1

UEC1 - 10 ECTS

3 matières obligatoires sans TD selon l'option choisie au titre de l'UEF1 :

Option 1 : Droit public des affaires

- Droit de la concurrence (interne et européen)
- Contentieux constitutionnel
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques

Option 2 Droit public général

- Droit des collectivités territoriales
- Droit public de l'économie 1
- Droit de l'urbanisme

Option 3 Administration publique

- Sciences administrative
- Droit des collectivités territoriales
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques

1 matière sans TD à choisir dans la liste suivante :

Option 1 et 2 : Droit public des affaires ou Droit public général

- Droit de la concurrence (interne et européen)
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Politiques de l'Union européenne
- Histoire du droit administratif et de l'Administration
- Droit administratif comparé
- Droit de l'action sociale et de l'aide sociale

Option 3 Administration publique

- Droit de l'action sociale et de l'aide sociale

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF 2 - 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'une des trois options suivantes :

Option 1 : Droit public des affaires

- Droit public de l'économie 2
- Droit des contrats publics

Option 2 Droit public général

- Droit constitutionnel général
- Droit international public 2

Option 3 Administration publique

- Droit constitutionnel général
- Histoire des idées politiques 2

UEC 2 - 10 ECTS

3 matières obligatoires sans TD selon l'option choisie au titre de l'UEF2 :

Option 1 : Droit public des affaires

- Droit constitutionnel général
- Droit international public 2
- Histoire des idées politiques 2

Option 2 Droit public général

- Droit public de l'économie 2
- Droit des contrats publics
- Histoire des idées politiques 2

Option 3 Administration publique

- Finances locales
- Droit des contrats publics
- Politiques publiques

; 1 matière sans TD à choisir dans la liste suivante :

Option 1 et 2 : Droit public des affaires ou Droit public général

- Droit de l'environnement
- Droit de la santé publique
- Droit constitutionnel comparé
- Aspects européens des droits fondamentaux
- Histoire des idées politiques 1
- Finances locales

Option 3 Administration publique

- Droit de la santé publique ou Droit international public 2

; Un enseignement obligatoire d'anglais.

; Un atelier de professionnalisation facultatif.

La formation dispensée en master 2 Fiscalité internationale est la suivante :

Enseignements obligatoires :

- Introduction générale à la fiscalité internationale
- Droit douanier
- Fiscalité européenne
- Fiscalité internationale des personnes physiques
- Fiscalité internationale des entreprises

Enseignements dirigés :

- Évasion et fraude fiscales internationales
- Business game
- Clauses fiscales des contrats internationaux
- Comptabilité des opérations internationales
- Fiscalité comparée
- Fiscalité internationale des opérations financières
- Fiscalité européenne appliquée
- Conférences d'actualité
- Langues (facultatif)

Enseignement dirigé optionnel :

- Comptabilité générale

Les étudiants non apprentis suivent un stage minimum de trois mois obligatoire en cabinet, entreprise, administration ou juridiction.

Les étudiants apprentis bénéficient d'un contrat d'apprentissage d'une année en cabinet ou entreprise.

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux, contrôle continu, mémoire assorti d'une soutenance.

Des mentions sont attribuées :

- 17-20 : mention très bien
- 15-17 : mention bien
- 13-15 : mention assez bien
- 10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation

En contrat d'apprentissage	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051889 et 20051892 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R613-32 à R613-37 relatifs à la VAE.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2008-2009 : 106 candidatures - 24 admis à s'inscrire - 23 diplômés

2009-2010 : 141 candidatures - 22 admis à s'inscrire - 22 diplômés

2010-2011 : 141 candidatures - 18 admis à s'inscrire - 17 diplômés

2011-2012 : 158 candidatures - 23 admis à s'inscrire - 22 diplômés

2012-2013 : 160 candidatures - 21 admis à s'inscrire - 21 diplômés

Autres sources d'information :

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]

Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Le master Fiscalité internationale a pris la suite du DESS Fiscalité internationale créé en octobre 1996.